



# Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 8 décembre 2008

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

## EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

### Équipement de la résidence CPGE

Le comité souhaite que le lycée équipe en priorité les espaces collectifs de la résidence avec environ 20 des 271 ordinateurs reçus récemment, sans omettre d'installer des dispositifs de sécurisation des matériels et logiciels. La suite du déploiement (chambres) devrait intervenir plus tard, sur demande des intéressés, dans la limite des moyens humains du lycée. Dans l'état actuel des choses, ces moyens ne permettent pas d'envisager la maintenance de ces ordinateurs par les personnels de l'établissement. Le comité recommande de ne pas mettre en service le Wifi tant que le service Eole du Rectorat ne nous aura pas fourni une solution d'identification préalable à l'accès Internet.

### Fin des circulaires officielles sur papier

La diffusion des informations officielles par courrier électronique va dans le sens des orientations du comité. Celui-ci pense cependant qu'il s'agit d'une évolution majeure dont il ne faut pas sous-estimer la portée. Il souhaite proposer quelques recommandations afin que cette transition se passe dans les meilleures conditions.

- Laisser (au moins provisoirement) à ceux qui le souhaiteraient la possibilité de continuer à recevoir des circulaires sur papier.
- Identifier clairement chaque message (expéditeur et destinataires) en tant que communication officielle du lycée.
- Limiter l'utilisation de pièces jointes et restreindre les fichiers joints à des formats réduisant le danger de propagation de virus et la nécessité d'utilisation de logiciels payants (par exemple privilégier les pdf et éviter les .doc).
- Donner accès à une archive des circulaires non seulement sur papier en quelques lieux stratégiques du lycée, mais aussi sous forme numérique accessible d'Internet (éventuellement sur identification). Il peut s'agir, selon commodité, du site public, du site administratif ou du serveur *Camille*.

### Autres actualités TICE

- Un nouveau service d'identification préalable aux services pédagogiques TICE du lycée vient d'être mise en place. Si en apparence peu de choses ont changé, des transformations techniques complexes ont été réalisées, ouvrant la porte à beaucoup d'évolutions à venir. Dans l'immédiat, les identifiants/mots de passe sont synchronisés entre la plate-forme pédagogique Gepi et le serveur de stockage *Camille*. Le service de réservation de salles et autres ressources « Grr » devrait suivre prochainement.
- Des séances de présentation du service *Camille* à destination des professeurs ont eu lieu récemment.
- Un « guide de bonne conduite » est en cours de rédaction, pour accompagner la charte TICE.
- Le comité recommande de poursuivre le déploiement de systèmes Linux sur les postes de travail des espaces communs : hall d'entrée, salles des professeurs, résidence étudiante.

### Gestion des priorités des interventions techniques

Nos techniciens croulent sous les demandes d'interventions. Des chantiers sont ouverts sur tous les fronts et plusieurs restent inachevés, parfois de très peu. Les moyens humains de maintenance/installation sont visiblement insuffisants. De nombreux professeurs se découragent de voir aboutir leurs demandes et de pouvoir utiliser les TICE dans leur pratique pédagogique.

Pourtant, un système efficace de gestion des priorités et suivi des interventions existe (TRAC), mais il a besoin d'un pilotage plus clair, coordonné par la Direction. Le comité voudrait que l'on mette l'accent sur certains travaux qu'il estime prioritaires :

- Remplacement des vidéo-projecteurs volés et installation de ceux qui sont déjà achetés.
- Remise en état du laboratoire de langues prépas B304.
- Poursuite de l'équipement en haut-parleurs pour utilisation de lecteurs MP3.

# COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

## Liste des présents

M. Henri (MH, ens.) – M. Kalaf (FK, étudiant) – M. Lebrun (EL, dir.) – M. Thomas (BT, ATICE) – M. Vercauteren (JV, étudiant) – M. Viallemonteil (JPV, ens.).

## Excusés

M. Bernard – Mme Bouzat – M. Chaumet – M. Colly – M. Cousson – Mme Granger – Mme Kayal – Mme Rérolle – Mme Vallat – Mme Vergne-Morgand.

*Préambule.* Le faible nombre de participants à cette réunion laisse penser que sa date était mal choisie. Pour mémoire, la réunion analogue de l'an dernier (le 3 décembre) avait rassemblé 12 participants. Néanmoins, le nombre élevé de collègues ayant pris la peine de signaler leur indisponibilité permet de croire que l'intérêt global pour le comité TICE n'a pas faibli.

*La séance est ouverte à 18 H 15.* Débat sur l'ordre du jour présenté par BT.

*Équipement de la résidence étudiante.* Le dossier de l'équipement de la résidence CPGE (ordinateurs, wifi) est ouvert depuis bien longtemps. Il a été débattu récemment lors d'une réunion menée par EL avec les résidents. MH demande s'il y a du nouveau. EL indique que la Région vient de refuser de financer l'achat de dispositifs anti-vol (cages), pourtant prévus à l'origine. FK et JV rapportent le point de vue des étudiants. Ils voudraient une amélioration de l'équipement des salles collectives (actuellement seulement 8 machines disponibles en état de marche), avec des dispositifs anti-vol, y compris pour les câbles, souris etc.

JPV se demande pourquoi on parle d'équipements collectifs, alors qu'il était question de machines dans les chambres. FK indique que l'idée d'un ordinateur dans chaque chambre est très loin de remporter l'adhésion générale. Une majorité de résidents n'en veut pas. JV estime à 5% la proportion de ceux qui sont intéressés. Les étudiants ont le sentiment d'un certain gâchis. EL ajoute que le lycée n'a pas les moyens de superviser les installations dans les chambres, ni même de contrôler au départ des occupants que le matériel est en état, surtout s'il n'y a pas de sécurisation. Il se demande en plus si l'ordinateur serait attribué à une chambre ou un individu; qui en est responsable? FK indique que la disposition de certaines chambres à deux fait qu'on ne voit pas où l'on pourrait installer ces matériels. BT précise que la sécurisation s'applique non seulement aux matériels, mais aussi aux configurations logicielles et à l'usage qui en est fait. EL approuve: un filtrage de l'accès Internet est indispensable, ainsi qu'une identification préalable.

MH propose de revenir en priorité à l'équipement d'espaces communs (trois salles + hall d'entrée). JV indique que cela a en plus l'intérêt de diminuer très largement le risque de vols ou dégradations. BT ne voudrait pas que les ordinateurs deviennent trop envahissants et propose de réserver des espaces sans ordinateur comme il y avait des espaces non-fumeurs.

EL pense qu'il y a un malentendu avec la Région qui ne fait pas assez la différence entre le fonctionnement de la résidence CPGE et celui d'un internat de classes secondaires (inaccessible dans la journée et surveillé le soir). BT pense que si la Région nous demande de distribuer les ordinateurs sans sécurisation, il faut qu'elle nous le dise sans aucune ambiguïté. FK propose de déposer une demande pour des cages anti-vol au budget participatif des lycées. BT estime que des dispositifs plus légers (câbles) seraient déjà utiles. MH propose des scellés sur les boîtiers. JV signale que de simples colliers plastiques se sont révélés efficaces pour empêcher la disparition des câbles réseau.

Pour conclure, BT demande aux étudiants d'identifier une vingtaine d'emplacements où installer des postes. Il se propose de configurer deux postes prototypes avec un système Linux, bien plus simple à protéger des dégradations (volontaires ou non), de les mettre en fonction pour que les étudiants puissent suggérer des améliorations, puis de déployer par clonage les autres machines. EL craint que le fait de prendre en charge l'installation de 20 machines ne nous mette dans une situation où l'on ne comprendrait pas que nous ne nous occupions pas des 250 autres. Les participants veulent que les choses soient claires: l'intervention du lycée se limitera à ces 20 machines. Si la Région le souhaite, le lycée confiera des machines aux étudiants le demandant, sans prendre en charge l'installation/configuration.

En ce qui concerne le wifi, sa mise en service est suspendue à une identification nominative qui ne peut être réalisée que sur le matériel géré par le service Eole du Rectorat, afin qu'elle s'applique aussi aux étudiants arrivant avec leur propre ordinateur portable. Il faut aussi rappeler que l'installation des bornes wifi n'est que partiellement réalisée. Une deuxième tranche est prévue dans un délai indéterminé.

*Postes Linux/Ubuntu.* Avant de passer à un autre sujet, BT demande s'il faut continuer le remplacement de systèmes Windows par des systèmes Linux. Ce projet, décidé en comité il y a deux ans, est resté assez discret (deux machines dans le hall d'entrée, une machine en salle des professeurs). EL souhaite que l'on aille plus loin et propose de basculer toutes les machines du hall et la moitié des machines en salles des professeurs. Les membres présents du comité approuvent cette position.

### *Fin des circulaires officielles sur papier.*

Madame la Proviseure vient de nous annoncer pour janvier la disparition des circulaires sur papier, remplacées par des envois de messages électroniques.

MH témoigne d'une certaine perplexité. Autant il trouve plutôt archaïque le fonctionnement traditionnel des circulaires sur papier, autant il a rencontré beaucoup de collègues hostiles ou très inquiets de ce nouveau mode de fonctionnement. Certains ont peur de ne pas savoir récupérer les informations, d'autres refusent par principe l'obligation de devoir s'équiper d'un ordinateur et d'une connexion Internet. JPV ne pense pas qu'il y ait beaucoup de différence entre l'obligation de regarder le contenu de son casier et celle de consulter sa messagerie électronique. MH regrette que l'on n'ait pas prévu une période de transition/expérimentation. Il propose que ceux qui le souhaitent puissent continuer à recevoir les circulaires dans leur casier, par exemple en le signalant par une pastille de couleur, ce système fonctionnant déjà pour différencier secondaire et prépas.

EL indique que sa réaction est aussi réservée. Il se demande s'il est raisonnable d'abandonner la diffusion papier pour certains types d'information, par exemple les plannings de surveillances de Bac ou de concours. Pourtant il souhaite promouvoir l'usage des TICE. BT dit que c'est le souhait du comité dans son ensemble, qui souhaite que ce changement se fasse dans les meilleures conditions, ce qui suppose de prendre certaines précautions. Il pense que l'on peut aussi profiter de cette occasion pour améliorer la circulation des informations au sein de l'établissement.

On discute de pas mal de critères d'efficacité. Tri des informations selon destinataires (JPV suggère les catégories coordonnateurs / professeurs de lycée / professeurs de prépa / tous personnels) ou selon l'émetteur. Identification des messages : l'expéditeur et le sujet doivent être immédiatement et clairement identifiables sans ouvrir le courrier. Formulation des messages : la circulaire doit-elle être en pièce jointe ou dans le corps du message ? Cela dépend beaucoup de la quantité d'informations à transmettre. Format des pièces jointes : privilégier le format pdf, beaucoup plus sûr et lisible que le format Word. Archivage des circulaires : la présence de classeurs regroupant en quelques endroits importants du lycée toutes les circulaires sur papier est évidemment une excellente chose. Il serait bon de donner un accès numérique par Internet à ces archives. Les possibilités techniques ne manquent pas (site Internet public, site administratif, serveur *Camille*). Il faut choisir la plus commode surtout pour les secrétaires. EL signale qu'elles vont avoir besoin d'une formation pour pouvoir s'adapter à de nouvelles habitudes. Le comité se met d'accord sur une liste de recommandations :

- Laisser à certains la possibilité de continuer à recevoir des circulaires sur papier.
- Conserver le papier pour certaines informations critiques.
- Standardiser la forme et identifier clairement expéditeur et sujet du message.
- Limiter l'utilisation de pièces jointes et se restreindre au format pdf.
- N'envoyer les messages qu'à des listes de diffusion (ou éventuellement à des personnes individuelles).
- Proposer une archive des circulaires accessible par Internet.

*Guide de bonne conduite TICE.* Il s'agit d'un document d'accompagnement de la charte TICE, n'ayant pas sa valeur juridique, mais beaucoup plus accessible par sa forme et sa longueur. On y présente des principes généraux assortis d'exemples. BT expose un projet de document et demande des commentaires ou des idées. Les participants approuvent les idées générales, mais MH fait remarquer que le contenu présenté déborde de la simple bonne utilisation des moyens TICE offerts par le lycée. BT acquiesce et propose de reprendre son document en tenant compte de ces observations. Il sera diffusé sur la liste du comité pour recueillir plus de commentaires avant sa diffusion.

### *Priorité des interventions techniques.*

BT témoigne d'une impression de découragement de nombreux collègues devant le peu d'évolution de certains problèmes techniques. C'est aussi le sentiment d'EL qui trouve que les techniciens sont trop occupés par des problèmes de dépannage et d'interventions en urgence et ne peuvent pas dégager assez de temps pour des installations de matériels commandés. Par exemple, les collègues se lançant dans l'utilisation de lecteurs MP3 manquent d'équipements de haut-parleurs dans leurs salles de cours.

Le problème est fort difficile et par exemple la recherche de créneaux d'interventions en dehors des heures de cours est compliquée du fait d'un planning d'occupation des salles qui semble très loin d'être à jour. MH trouve absurde la situation du remplacement des vidéo-projecteurs volés. Certains sont installés mais inutilisables faute de câbles. De plus les mesures de sécurisation annoncées (changement de serrures) n'ont pas été réalisées. Il partage aussi le sentiment de découragement et dit avoir renoncé pour l'instant à l'utilisation de visualisations informatiques pour ses cours. On regrette que de nombreux chantiers soient entamés et restent inachevés, parfois pour peu de choses.

JPV proposent que l'on organise une gestion des priorités d'intervention. BT rappelle qu'il existe un tel système de gestion qui donne satisfaction mais estime qu'il manque d'un pilotage cohérent. On peut consulter librement ces informations et constater que s'il reste beaucoup de dossiers non terminés, il y en a aussi énormément qui ont été résolus ! La tâche est énorme et les moyens humains nettement insuffisants. EL signale que les réunions techniques servaient il y a quelques années à cette gestion et qu'on pourrait y revenir. JPV se demande si l'emploi du temps des techniciens pourrait être prévu pour ménager des plages pour la maintenance et d'autres pour l'équipement. Il semble que les techniciens soient soumis à des requêtes concurrentielles de la part des différents secteurs du lycée et que l'on manque d'un arbitrage pour répartir leurs actions.

Le débat est clos en regrettant de ne pas avoir pu discuter directement de ce problème avec Michel Peltier et Sébastien Chaumet. *La séance est levée à 20 H.*